

→ CONCOURS NATIONAL

organisé par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire avec le soutien du Crédit Agricole

Les trophées de l'agriculture durable pour une agriculture innovante et responsable

Édition 2011

34 exploitations ou structures
lauréates régionales du concours
ENGAGÉES DANS UNE AGRICULTURE DURABLE





SOMMAIRE

- 5 INTRODUCTION

- 8 - 23 16 EXPLOITATIONS LAURÉATES RÉGIONALES DU CONCOURS
ENGAGÉES dans des démarches exemplaires de l'agriculture
durable

- 26 - 43 18 STRUCTURES LAURÉATES RÉGIONALES DU CONCOURS
ENGAGÉES dans des démarches exemplaires de l'agriculture
durable



INTRODUCTION

Organisés en partenariat avec le Crédit Agricole, les trophées de l'agriculture durable ont pour objectif de distinguer des démarches individuelles ou collectives, exemplaires d'une agriculture conjuguant productivité, respect de l'environnement et vigueur économique. Ils mettent en avant les initiatives des agriculteurs français en matière de développement durable, et les synergies qui peuvent exister entre compétitivité des exploitations et respect de l'environnement.

Le concours comporte deux catégories : l'une à destination des exploitants agricoles, l'autre à destination des structures qui suscitent ou accompagnent les démarches des exploitants. En 2011, comme lors de la précédente édition, les dossiers ont fait l'objet d'une première sélection par des jurys régionaux. Composés de représentants du monde agricole et de personnalités qualifiées, ils ont désigné les 34 lauréats régionaux qui ont ensuite concouru au niveau national, et qui sont brièvement présentés dans cette brochure.

C'est parmi ces lauréats régionaux que le jury national présidé par Erik Orsenna a composé son palmarès :

Dans la catégorie « exploitants », le lauréat est Erwan Le Roux qui mène sur son exploitation laitière du coteau de l'Aber en Bretagne une démarche globale d'optimisation de la performance économique par des pratiques durables, qui vont de la gestion optimale du pâturage à la maîtrise de l'énergie sur l'exploitation. Les éleveurs de l'association « Transhumance en Quercy », qui luttent contre les risques d'incendie par le pastoralisme collectif, et les maraîchers qui se sont lancés dans le projet GAMOUR (Gestion Agroécologique des MOUches des légumes à la Réunion) ont quant à eux reçu chacun une mention du jury.

Dans la catégorie « structures », les deux co-lauréats sont la FRCIVAM de Basse-Normandie pour sa démarche d'accompagnement de la transformation des exploitations agricoles notamment via la réalisation de diagnostics énergétiques ; et l'Institut Coopératif du Vin qui a engagé une action collective auprès de 11 coopératives du Sud de la France afin d'intégrer le développement durable à la notion d'efficacité de l'entreprise coopérative. Le groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse s'est aussi vu décerner une mention du jury pour la création d'une AOC Farine de châtaigne Corse, initiative qui est un exemple à suivre en matière de réactivation et de valorisation d'une filière traditionnelle.

Membres du jury national :

Président du jury : Érik ORSENNA

- Éric de la CHESNAIS : journaliste – Le Figaro
- Thomas DIEMER : représentant du monde agricole – Jeunes Agriculteurs
- Pascal FERREY : représentant du monde agricole – FNSEA
- Christian HUARD : représentant des consommateurs – ADEIC
- Jean-Christophe KROLL : agro-économiste – AgroSup Dijon
- Michel METAIS : environnementaliste – LPO
- Jean-Marc MEYNARD : agronome – INRA
- François PURSEIGLE : sociologue – INP-ENSAT
- Gaëlle REGNARD : représentante du Crédit Agricole

Au titre d'anciens lauréats du concours :

- Thierry CHASTAN – CER Haute Normandie – Lauréat « structures » 2010
- Thierry SCHWEITZER – Agriculteur – Lauréat « exploitants » 2010
- Marcel BLANCHET – CODEMA – Lauréat « structures » 2009
- Michel DEVILLAIRES – Agriculteur – Lauréat « exploitants » 2009
- Benoit BITEAU – Agriculteur – Lauréat « exploitants » 2009

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

LES LAURÉATS 2010

Témoignages

En 2010, le jury avait distingué dans la catégorie « exploitants » Thierry Schweitzer, un éleveur alsacien de porcs sur paille qui s'est engagé, en partenariat avec les associations de consommateurs et de protection des animaux, dans une démarche intégrant le bien-être animal et le respect de l'environnement.

“ *Ce trophée est en premier lieu la reconnaissance d'un travail entrepris il y a maintenant plusieurs années ; il nous conforte dans nos choix et offre à l'ensemble de nos collaborateurs une gratification, certes symbolique, mais néanmoins fondamentale. Le terme très souvent utilisé autour de nous par les gens qui nous côtoient de près (clients directs, fournisseurs) ou de loin (consommateurs de nos produits) est le terme fierté ; chacun à sa mesure est fier de participer à notre aventure entrepreneuriale.*

La mise en avant à une échelle nationale, par un jury ouvert sur la société civile et composé de personnalités reconnues dans leur sphère d'activité, donne du crédit à toute notre action. La communication menée autour du trophée est un élément clef de sa bonne valorisation par les participants.

En tous les cas, pour ce qui nous concerne, le trophée nous a permis de franchir un palier au travers de la médiatisation et de la reconnaissance qui en a résulté. ”

THIERRY SCHWEITZER

Dans la catégorie « structures », les CER de Haute Normandie avaient été désignés lauréats. Les CER Eure et Seine-Maritime ont généralisé la mise en place d'une tri-comptabilité (comptabilité économique, sociale et environnementale) auprès de leurs 4200 agriculteurs adhérents pour les sensibiliser au développement durable.

“ *Ce Trophée est très important pour nous car il a tout d'abord marqué la reconnaissance du travail réalisé, et notamment son aspect innovant. Les acteurs de cette innovation ont été très sensibles à cet bonheur; la remise officielle par le ministre de l'agriculture au Salon de l'Agriculture en a été le point d'orgue; depuis, nos deux CER FRANCE sont reconnus comme les leaders du Développement Durable dans notre réseau national.*

Cette distinction a également eu un impact fort en interne: au moment où nous déployions cette innovation, le Trophée lui a conféré ses lettres de noblesse et a facilité sa diffusion auprès de conseillers et des comptables. Cela nous a permis de convaincre 5 autres CER FRANCE de les adopter, et de lancer un programme de recherche-développement pour réaliser la même innovation à destination de nos clients artisans, commerçants, entreprises de services, PME et professions libérales; c'est chose faite et le produit est diffusé depuis octobre 2010.

Enfin, la campagne de communication que nous avons organisée autour de ce Trophée a suscité des réactions très positives chez nos clients. Ces Indicateurs de Développement Durable contribuent à développer notre image de créativité et de pluridisciplinarité.

Merci au Ministère de l'Agriculture d'avoir organisé ces Trophées et au jury présidé par Érik Orsenna de nous avoir offert cette belle reconnaissance. ”

THIERRY CHASTAN,
DIRECTEUR RÉGIONAL DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES CER FRANCE DE HAUTE NORMANDIE.

16 EXPLOITATIONS LAURÉATES RÉGIONALES DU CONCOURS ENGAGÉES dans des démarches exemplaires de l'agriculture durable

Alsace

Ferme Vogelgesang



Située dans la plaine d'Alsace à l'entrée de la vallée de la Bruche, la ferme Vogelgesang est une exploitation de polyculture élevage de 110 ha, qui compte 50 vaches laitières et 33 porcs charcutiers élevés en plein air. Depuis la création de leur EARL en 1992, Thierry et Anne-Marie Jost ont fait le pari de la transformation sur place et de la vente directe. La construction en 2008 de nouveaux locaux de transformation, de vente et d'accueil leur a permis de valoriser au mieux les produits de leur exploitation, et les efforts qu'ils ont réalisés en matière de respect de l'environnement.

→ OBJECTIFS

- Produire en respectant l'environnement et le bien-être animal, tout en améliorant la rentabilité de l'exploitation
- Mettre à disposition des consommateurs des produits de qualité et donner une image positive du monde agricole

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Construction d'un atelier de transformation-vente-accueil sur la ferme
- Binage du maïs et ajout de Bactériolit au fumier pour améliorer sa qualité
- Mise en place d'une chaudière à bois déchiqueté

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques
- Maintien des prairies naturelles et utilisation du bois local

2) Sur l'exploitation

- Meilleure valorisation de la production par le contrôle de la transformation et de la commercialisation
- Réduction des charges en intrants et de la consommation énergétique

3) Sur le tissu économique et social

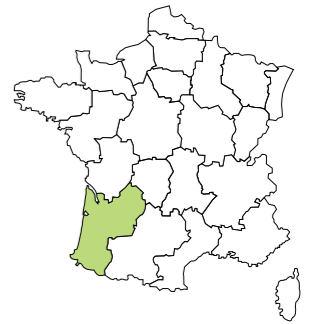
- Embauche d'une salariée à plein temps, commercialisation des produits d'une dizaine d'autres exploitations
- La vente à la ferme permet aux consommateurs d'acheter des produits locaux avec un rapport qualité/prix intéressant

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Aquitaine

EARL de Peyral



Créée en 1990, l'EARL de Peyral est une exploitation fruitière de 52 ha située sur les coteaux nord du département du Lot et Garonne. Patrick Chassac et Sabrina Augier y cultivent des pruniers et des noisetiers, cultures spécifiques à ce territoire, notamment les pruneaux d'Agen qui sont produits sous indication géographique protégée (IGP). Après avoir expérimenté la non fauche dans leurs vergers pour limiter l'irrigation, ils se sont lancés dans une démarche globale d'agriculture durable (modification des pratiques de fertilisation, de désherbage, d'irrigation, meilleure prise en compte de la biodiversité) qui leur a permis d'obtenir la qualification en agriculture raisonnée en 2005

→ OBJECTIFS

- Préserver la biodiversité et le paysage
- Protéger les sols et la ressource en eau
- Réduire la facture énergétique de l'exploitation

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Développement et gestion de la flore inter-rangs des vergers (utilisation de nouvelles technologies pour piloter la fertilisation, l'irrigation et le désherbage)
- Implantation de haies et de bandes enherbées
- Réalisation d'un inventaire botanique et des lieux propices à la biodiversité

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Réduction de 50% des traitements, arrêt des acaricides
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre

2) Sur l'exploitation

- Baisse de la fertilisation et hausse des rendements
- Économie globale sur les coûts de production

3) Sur le tissu économique et social

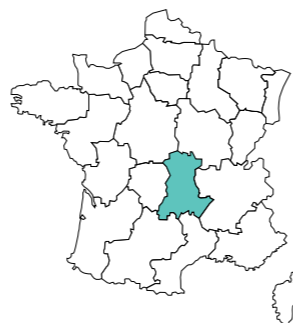
- Diminution de la charge de travail
- Conservation d'un salarié à mi-temps

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Auvergne

GAEC des Deux Près



Le GAEC des Deux Près est une exploitation en polyculture élevage située sur la commune de Villeneuve d'Allier, au cœur du Haut-Allier. Gérée par trois frères, Serge, Xavier et Gilles Lebre, elle fut la première de la région Auvergne à avoir implanté une unité de méthanisation. Promue notamment dans le cadre du plan de performance énergétique des exploitations agricoles, cette technique permet de transformer les contraintes environnementales liées à la gestion des effluents en une opportunité économique pour les agriculteurs.

→ OBJECTIFS

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et diversifier les revenus de l'exploitation
- Éviter les pertes par lessivage des effluents (pollution de l'eau)

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Implantation d'une unité de méthanisation (investissement de 735 000 euros subventionné à hauteur de 40 %, qui devrait être amorti en 6 ans).
- Technique d'épandage des digestats limitant la volatilisation (rampe à pendillards).

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre : 585,9 tonnes équivalent CO2/an.
- Suppression de l'utilisation d'engrais chimiques

2) Sur l'exploitation

- Autonomie de l'exploitation en matière de fertilisation grâce aux digestats de l'unité de méthanisation.
- Vente d'électricité : 1200 MWh par an.
- Valorisation de la chaleur pour la ferme et les associés.

3) Sur le tissu économique et social

- Enlèvement et valorisation de déchets « verts » locaux.
- Diminution de la nuisance olfactive.

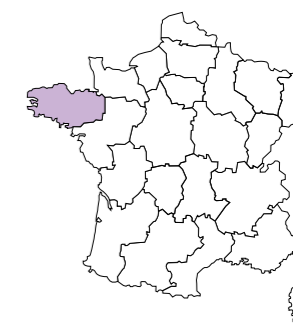
Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82



Bretagne

EARL du coteau de l'Aber



L'EARL du coteau de l'Aber est une exploitation située au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique, sur la commune de Rosnoën, à l'entrée de la presqu'île de Crozon. C'est sur ce territoire doté d'une biodiversité très riche et très sensible que Laurence et Erwan Le Roux élèvent depuis 2002 un troupeau de 90 vaches laitières en suivant un système de production innovant, à la fois productif, économiquement performant et respectueux de l'environnement. Depuis septembre 2009, leur exploitation est en conversion à l'agriculture biologique.

→ OBJECTIFS

- Limiter la pollution par les nitrates et les produits phytosanitaires
- Optimiser la performance économique de l'exploitation
- Diminuer l'empreinte carbone et favoriser la biodiversité

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Gestion optimale du pâturage
- Vêlage groupé, monotraite journalière, métissage des races, production saisonnalisée
- Réalisation d'un bilan bocager et d'une étude de la biodiversité pour orienter le fonctionnement de l'exploitation
- Réalisation d'un bilan énergétique de l'exploitation

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Amélioration du bilan azote de l'exploitation, inférieur de 37 % à la moyenne régionale
- Augmentation du taux de matière organique des sols
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre
- Maintien et développement de la structure bocagère du paysage

2) Sur l'exploitation

- Maintien de la production laitière (quota réalisé) et réduction du risque financier
- Augmentation de la rentabilité de l'exploitation au niveau des 10 % supérieurs du département

3) Sur le tissu économique et social

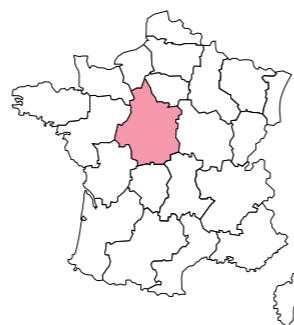
- Réduction de la charge de travail
- Délégation des travaux des champs à une entreprise de travaux agricoles

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Centre

GEAC Auguste



Le GAEC Auguste est une exploitation familiale de 198 ha de polyculture élevage (90 vaches laitières, 200 veaux de boucherie) située en Perche-Gouët, un territoire dominé par la céréaliculture aux dépens de l'élevage. La famille Auguste s'est lancée en 2009 dans la création d'une unité de méthanisation, y voyant une opportunité de diversifier les revenus de l'exploitation et de récupérer de la chaleur pour l'élevage.

→ OBJECTIFS

- Sécuriser la viabilité économique de l'exploitation dans un contexte de prix fluctuants
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Implantation d'une unité de méthanisation (investissement de 714 000 euros)

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre : 631,5 tonnes équivalent CO₂/an
- Amélioration de la qualité des engrais, et donc diminution de leur quantité

2) Sur l'exploitation

- Revenu complémentaire par la vente d'électricité (contrat avec EDF sur 15 ans)
- Économie sur les engrais minéraux
- Économie d'énergie grâce à la récupération de chaleur

3) Sur le tissu économique et social

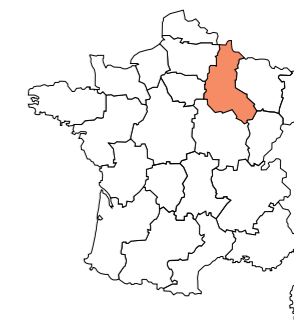
- Ce nouveau revenu a permis de réduire l'activité de veaux de boucherie sans engendrer de perte de revenu : diminution des heures de travail
- Diminution de la nuisance olfactive

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Champagne Ardenne

Champ Rouget Bois Énergie



La société Champ Rouget Bois Énergie a été créée en 2006 suite à l'installation de Julien Nicard dans l'exploitation familiale sans agrandissement de celle-ci, afin de conserver l'emploi d'un salarié. La famille Nicard qui ne se consacrait auparavant qu'à l'élevage (bovin et ovin), a désormais diversifié son activité par la production de plaquettes forestières, et la création d'un concept de chaufferies mobiles clé en main, conçues à partir du recyclage de containers maritimes. Le client n'achète pas simplement du combustible, c'est le service global de fourniture de chaleur qui lui est facturé.

→ OBJECTIFS

- Développer l'utilisation d'une énergie renouvelable locale : le bois
- Diversifier l'activité de l'exploitation

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Valorisation de la ressource forestière sous forme de plaquettes pour le chauffage
- Création d'une chaudière mobile, le Containergie

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Contribution à la lutte contre l'effet de serre par la promotion d'une énergie moins émettrice de CO₂
- Entretien des forêts, utilisation de bois non valorisable autrement

2) Sur l'exploitation

- La création du Containergie a permis de conforter l'activité plaquettes forestières
- Rentabilisation des investissements (déchiqueteuse)

3) Sur le tissu économique et social

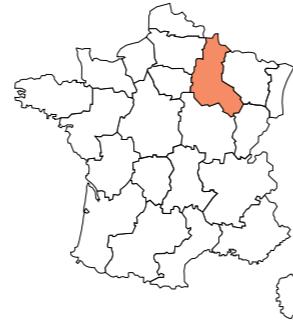
- Le Containergie associe forestier, chauffagiste, et entreprise de mécano-soudure pour transformer et adapter les containers

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Champagne Ardenne

GAEC Thorey



Le GAEC Thorey est une exploitation en polyculture élevage située dans l'Aube, à Lantages près de la ville de Chaource. Depuis trois générations, la famille Thorey y pratique la polyculture élevage, et s'est engagée dans l'agriculture biologique dès 1975 dans une région marquée par l'agrandissement des parcelles et la domination de l'agriculture intensive. Aujourd'hui, les trois associés et leurs épouses continuent de pratiquer cette agriculture et cherchent à valoriser leur production au plus près des consommateurs.

→ OBJECTIFS

- Valoriser au mieux les productions de la ferme
- Créer de nouveaux débouchés

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Installation d'une boucherie et d'un atelier de découpe à la ferme, vente directe
- Choix de variétés résistantes, semis des céréales sous couvert pour limiter les adventices, désherbage mécanique
- Réalisation d'un plan de gestion de l'exploitation avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) en 2008

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Absence de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques
- Développement de cette exploitation pratiquant l'agriculture biologique, et diversification des productions

2) Sur l'exploitation

- Augmentation de la valeur ajoutée et meilleure valorisation des débouchés
- Augmentation de la production et du résultat d'exploitation

3) Sur le tissu économique et social

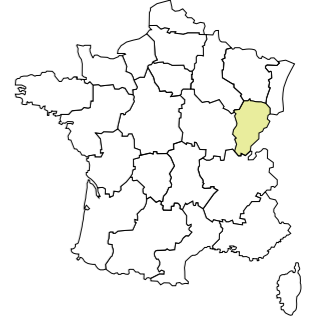
- Renouvellement des générations assuré
- Vente à la ferme dans un village sans commerce

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Franche-Comté

SARL Porfins



La SARL Porfins est une exploitation porcine de zone de montagne qui produit 8000 porcs gras chaque année. Située à plus de 1000m d'altitude (commune de Fins), elle est née en 1992 d'un projet commun entre les coopératives fromagères des Fins-Comté, des Suchaux et de Noël-Cerneux-Le Bélieu. Elle achète annuellement à ces trois coopératives 10 millions de litres de lactosérum ou « petit lait » pour l'alimentation des porcs. Il y a six ans, la SARL s'est lancée dans la construction d'un « lactoduc » de 9 km qui relie les trois fromageries et conduit le lactosérum jusqu'à la porcherie.

→ OBJECTIFS

- Sécuriser l'approvisionnement et économies d'énergie
- Maintenir une spécificité de la filière porcine franc-comtoise : l'alimentation au « petit-lait »

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Création d'un « lactoduc » de 9km qui relie trois fromageries et conduit le lactosérum à la porcherie
- Pose d'une canalisation de 6km qui conduit le lisier vers les parcelles d'épandage

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Remplacement du transport routier (camion de 450ch) du lactosérum par trois pompes de 5ch
- Rapprochement du lisier des surfaces à épandre, « déconcentration » des épandages

2) Sur l'exploitation

- Diminution des frais liés au transport du lactosérum
- Diminution des charges dues à l'épandage du lisier

3) Sur le tissu économique et social

- Fin des nuisances dues au transport de lactosérum et gains en matière de sécurité routière
- Maintien de deux filières d'élevage de montagne sous signe de qualité

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Limousin

GAEC Dufour



Le GAEC Dufour est une exploitation en polyculture-élevage de porcs et de canards gras située à La Meyze, en Haute Vienne. Depuis 1998, Jean-Claude Dufour y élève en plein air des porcs cul noir limousin, une race protégée dont la Haute Vienne est le berceau. En 2003 il a commencé la vente directe de ses produits à la ferme. Rejoint par sa fille Claire en 2008, il s'est lancé dans la transformation avec la construction d'une salle de découpe en relation avec les services vétérinaires, et a diversifié sa production avec la création d'un atelier canard gras

→ OBJECTIFS

- Valoriser une production de qualité par la transformation et la vente à la ferme
- Sauvegarder une race locale protégée de porc : le cul noir limousin
- Diversifier les revenus et assurer la pérennité de l'exploitation

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Installation d'un atelier de découpe et de vente à la ferme
- Valorisation des particularités de la race par l'élevage en plein air
- Communications et animations (réseau « Bienvenue à la ferme »)

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Participation à la sauvegarde d'une race protégée
- Diminution de la consommation d'énergie et bonne gestion des effluents par l'élevage en plein air

2) Sur l'exploitation

- Réduction des charges opérationnelles par la production de céréales pour l'alimentation des porcs
- Vente par circuit court : 4 fois le prix du porc en batterie

3) Sur le tissu économique et social

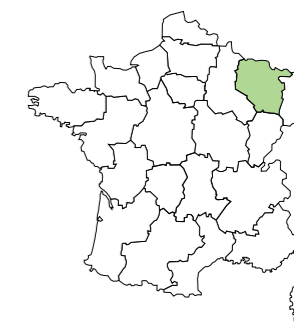
- Renouvellement des générations : la démarche a rendu possible la transmission de l'exploitation à sa fille, qui envisage d'y associer son frère

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Lorraine

EARL des Lauriers



L'EARL des Lauriers est une exploitation céréalière de 140 ha située à Tressange, sur un plateau calcaire favorable à cette production. Depuis la reprise de l'exploitation familiale en 1986, Philippe Mouraux n'a jamais labouré. Précurseur dans l'utilisation des techniques culturales sans labour, il découvrit le semis direct sous couvert végétal lors d'un voyage d'étude au Brésil, et s'y convertit en 2004. Depuis, il n'a cessé de faire progresser la technique, avec la mise en place de nombreux essais et expérimentations en partenariat avec la chambre d'agriculture de Moselle, et de contribuer à sa diffusion par des articles dans la presse spécialisée et par des visites de son exploitation.

→ OBJECTIFS

- Lutter contre la dégradation des sols
- Promouvoir une technique peu pratiquée en France contrairement à d'autres pays où elle est très largement diffusée (Brésil)

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Conversion aux techniques culturales simplifiées puis au semis direct sous couvert (SDSC)
- Utilisation du guidage par GPS pour réguler les traitements
- Association du non labour et de l'agriculture de précision au service du développement durable des exploitations

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Sols plus riches en matière organique et protégés de l'érosion, meilleure qualité paysagère
- Amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des apports azotés (couverts de légumineuses) et de l'utilisation des produits phytosanitaires (lutte intégrée contre les bio-agresseurs)

2) Sur l'exploitation

- Économies de fuel, de main-d'œuvre et de matériel
- Économie sur les intrants et les produits phytosanitaires

3) Sur le tissu économique et social

- Meilleure qualité de vie de l'exploitant qui consacre moins de temps au champ mais plus à l'observation et à la créativité

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Catégorie Exploitants
Mention du jury 2011



Midi-Pyrénées

Association Transhumance en Quercy

L'association Transhumance en Quercy rassemble une quinzaine d'éleveurs ovins originaires du Lot. Elle s'est créée en 2003 afin de répondre à une demande d'élus et de propriétaires qui souhaitent réduire les risques inhérents à l'embroussaillage sur des zones où le morcellement du foncier n'a pas permis de maintenir des exploitations d'élevage viables. Les éleveurs se regroupent et constituent un troupeau collectif de plus de mille brebis qu'ils emmènent pâturer sur ces zones mises à disposition par des associations foncières pastorales.

→ OBJECTIFS

- Réhabiliter des espaces embroussaillés par une pratique de pâturage raisonné pour limiter les incendies et préserver la biodiversité
- Conforter l'autonomie fourragère des exploitations et créer des liens entre les différents acteurs du territoire (élus, propriétaires, éleveurs et autres usagers)

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Regroupement d'éleveurs pour constituer un troupeau collectif
- Intervention sur des sites d'associations foncières pastorales sur lesquels il n'y a plus suffisamment d'activité pour entretenir les milieux
- Organisation d'une fête de la transhumance en avril

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et semi ouverts
- Recolonisation d'espèces floristiques et faunistiques liées aux pratiques pastorales

2) Sur les exploitations

- Diminution des coûts de la ration alimentaire par la valorisation de la ressource pastorale
- Diminution des coûts de transport des animaux par le retour à des pratiques de déplacement pédestre

3) Sur le tissu économique et social

- Lutte contre les risques d'incendies
- Création de 3 emplois à temps partiel : directs (bergers) et indirects (travail de défrichage, pose de clôture)
- Valorisation du pastoralisme auprès de la population avec la fête de la transhumance

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82



Provence-Alpes Côte d'Azur

Michel Dessus

Depuis 1990, Michel Dessus a repris l'exploitation familiale et cultive des fleurs Gerbera en hors sol à La Gaude, dans la partie côtière des Alpes Maritimes, département où l'horticulture florale tient une place prépondérante en termes d'image et de poids économique. En 2006, il décide d'installer une chaufferie automatique à plaquettes forestières dans ses serres pour réduire sa consommation d'énergie fossile (fuel) et ainsi renforcer la compétitivité de son exploitation sur un marché de la fleur coupée mondialisé.

→ OBJECTIFS

- Réduire le poste de charges énergie qui représente 25 % du chiffre d'affaire de l'exploitation
- Lutter contre le réchauffement climatique

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Installation d'une chaudière à bois déchiqueté

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Réduction des émissions de CO₂
- Meilleure utilisation du chauffage qui a permis de réduire les problèmes sanitaires et donc de limiter l'usage des produits phytosanitaires

2) Sur l'exploitation

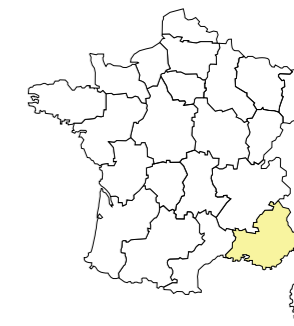
- 40 % d'économies sur le poste « énergie »
- Économies sur les produits phytosanitaires

3) Sur le tissu économique et social

- Participation au développement de la filière bois énergie locale
- La ressource forestière est encore sous-exploitée dans les Alpes Maritimes, troisième département français en termes de couverture forestière

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82



Pays de la Loire

GAEC Gripon Duvallet



Le GAEC Gripon Duvallet est une exploitation viticole de 29 ha située dans le village de La Levraudière, à 15 km au sud est de Nantes. Ce territoire de marais et de vignes est porteur d'une faune et d'une flore exceptionnelles. Pour les protéger et pour valoriser l'image de la viticulture face à l'urbanisation croissante, Alain Gripon et Sébastien Duvallet ont installé en 2004 un « jardin filtrant » de roseaux pour assainir les effluents viticoles et domestiques de l'exploitation. Ils promeuvent depuis la technique avec la fédération départementale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture en milieu rural (FDCIVAM) de Loire Atlantique.

→ OBJECTIFS

- Ne rejeter aucune eau usée dans le fossé eaux pluviales du village
- Vulgariser une technique d'épuration des eaux respectueuse de l'environnement et ne nécessitant pas de lourds investissements

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Création d'un bassin de stockage des effluents viticoles et domestiques de l'exploitation
- Mise en place d'un système d'épuration par un système de filtres plantés de roseaux

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Disparition des rejets vers les fossés et la rivière
- Valorisation paysagère de ce système d'assainissement aménagé en « jardin filtrant »

2) Sur l'exploitation

- Solution peu coûteuse (9 000 euros) et fonctionnelle
- Limitation des frais d'épandage
- Réduction des coûts d'épuration

3) Sur le tissu économique et social

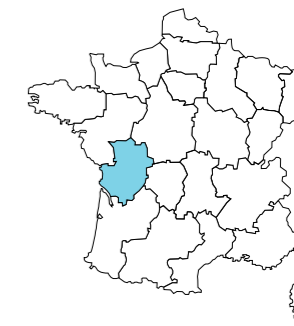
- Traitement des effluents domestiques
- Implication des jeunes et des habitants du village dans la gestion des effluents et des eaux usées

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Poitou Charente

Exploitation La Cottancière



L'exploitation de La Cottancière est située dans le nord-ouest du département des Deux Sèvres, sur le village de Montravers. Autrefois consacrée à la polyculture élevage, elle fut ensuite gérée par un agriculteur céréalier qui arracha les haies afin d'agrandir la surface cultivable. Depuis 2006, Régis Violleau l'a reconvertie en exploitation d'élevage bovin. En 2007, il décide de replanter des haies pour donner un abri à ses animaux et pour redonner au territoire du Pays Bressuirais son caractère bocager historique.

→ OBJECTIFS

- Recréer le maillage bocager de l'exploitation
- Protéger la qualité de la ressource en eau dans un territoire sensible à l'eutrophisation

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place d'un programme de plantation et de gestion des haies
- Diminution de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires par introduction de cultures adaptées (programmes IBIS)

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Impact encore peu visible, il faudra attendre le développement des haies plantées pour le mesurer
- Programmes de suivi de la biodiversité entamés (avifaune, entomologie)

2) Sur l'exploitation

- Source potentielle d'économies, notamment en intrants et en énergie (bois-énergie issu des haies)

3) Sur le tissu économique et social

- Initiative qui a été prise pour rendre possible le renouvellement des générations

Contact

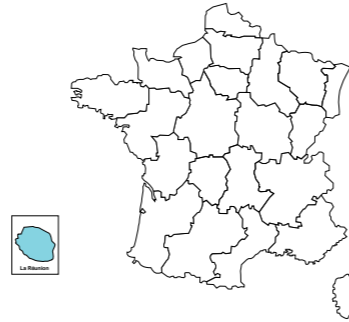
Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Catégorie Exploitants
Mention du jury 2011



Réunion

Eddy Barret



Eddy Barret est un agriculteur maraîcher installé depuis 1989 dans les hauts de la commune de Petite-Ile, sur le bassin versant prioritaire de la Ravine du Charrié où sont captées les eaux de la commune. Engagé dans l'agriculture raisonnée en 2006, il participe désormais, ainsi que quatre autres exploitants, au projet « Gestion Agroécologique des Mouches de Légumes à la Réunion » (GAMOUR) lancé en 2009 par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et la Chambre d'agriculture de la Réunion. La méthode GAMOUR vise à remplacer l'utilisation d'insecticides par une gestion agro-écologique de ce problème parasitaire.

→ OBJECTIFS

- Trouver une solution au problème posé par ce ravageur qui détruit souvent jusqu'à l'intégralité de la production
- Développer une alternative aux pratiques curatives classiques, qui sont peu efficaces, coûteuses, et néfastes pour l'environnement et la santé humaine

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Arrêt total des traitements phytosanitaires classiques contre les mouches des légumes
- Mise en place d'une gestion agro-écologique du problème (prophylaxie, plantes pièges, piégeage de masse et lutte bio de conservation)

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Augmentation de la richesse et de la diversité de l'entomofaune autour des parcelles cultivées : pollinisateurs, parasitoïdes, prédateurs

2) Sur les exploitations :

- Économie des traitements insecticides (charges réduites à 740 euros/ha, au lieu de 880-1760 euros/ha)
- Augmentation des rendements notamment due à une pollinisation massive des cultures

3) Sur le tissu économique et social

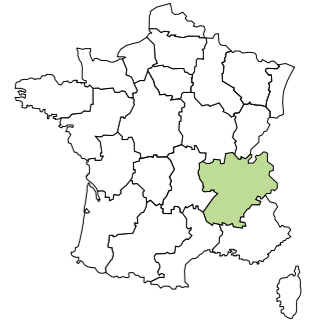
- La suppression totale de l'utilisation des insecticides curatifs est un enjeu sanitaire pour les agriculteurs eux-mêmes, pour les consommateurs et pour l'ensemble des habitants de la commune puisque les exploitations sont situées dans la zone de captage d'eau potable

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Rhône-Alpes

GAEC du Haut Forez



Le GAEC du Haut Forez est une exploitation en polyculture élevage d'une soixantaine de vaches de race Montbéliarde située dans les Monts du Forez (zone de montagne), et dédiée à la production laitière notamment pour la fabrication de la Fourme de Montbrison (AOP). Forts de l'envie de progresser, de pérenniser leur outil de travail et d'inscrire leur exploitation dans le développement durable, les associés du GAEC du Haut Forez sont à l'affût de toute innovation : panneaux photovoltaïques, séchage du foin en grange, distributeur de lait cru ou encore chaudière à bois déchiqueté alimentée par les haies de l'exploitation pour leurs habitations

→ OBJECTIFS

- Atteindre la plus grande autonomie possible sur l'ensemble du système d'exploitation
- Diversifier les revenus et obtenir un haut niveau de production, tout en respectant l'environnement
- Valoriser la qualité des produits de l'exploitation

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Séchage du foin en grange par récupération d'air chaud sous des panneaux photovoltaïques
- Installation d'un séparateur de phase pour le lisier
- Distribution de lait cru en vente directe

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Arrêt de l'ensilage d'herbe et de la culture de maïs
- Obtention d'un lisier de meilleure qualité à l'épandage, recyclage des matières sèches en litière pour l'exploitation
- Diminution de la fertilisation par deux, abandon des produits phytosanitaires

2) Sur l'exploitation

- Autonomie en paille, meilleure autonomie alimentaire, notamment grâce aux progrès réalisés sur le fourrage : gain en qualité et en quantité avec moins d'intrants
- Revente d'électricité à EDF
- Valorisation de la production via un distributeur de lait cru installé dans la commune voisine

3) Sur le tissu économique et social

- Pérennisation de l'exploitation et renouvellement d'un associé partant en retraite

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82





**18 STRUCTURES LAURÉATES
RÉGIONALES DU CONCOURS
ENGAGÉES dans des démarches
exemplaires de l'agriculture
durable**

Alsace



Association du marché des produits de montagne de la Haute-Bruche

L'association du marché des produits de montagne de la Haute-Bruche organise depuis une quinzaine d'années un marché dans les halles de la mairie de Saâles, dans le Bas-Rhin. Il fait bénéficier 18 exploitants agricoles du massif vosgien d'un lieu de promotion et de commercialisation de leur production, en contact direct avec les consommateurs. Ce marché n'est pas réservé aux agriculteurs, il est également ouvert aux artisans locaux et aux associations de commerce équitable.

→ OBJECTIFS

- Maintenir une agriculture de montagne
- Créer des liens avec les consommateurs et les professions artisanales

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Création d'un marché des produits de montagne
- Contrôle des participants pour vérifier qu'ils produisent effectivement tout ce qu'ils proposent à la vente
- Animations estivales

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Incitation pour les producteurs à se lancer dans des démarches de qualité (agriculture biologique) pour répondre à la demande sociétale
- Maintien de l'élevage extensif qui permet d'ouvrir et d'entretenir les paysages de montagne

2) Sur les exploitations participantes

- Augmentation et diversification du revenu agricole par la vente directe
- Apparition de nouveaux débouchés de commercialisation (réalisation de buffets, offres touristiques)

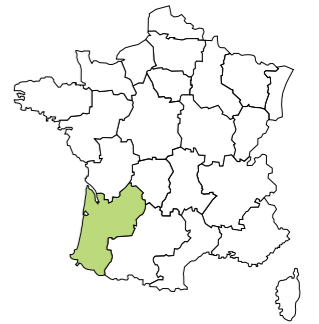
3) Sur le tissu économique et social

- Offre de proximité en produits de qualité pour les consommateurs
- Partenariat avec les associations de commerce équitable (Agriculteurs Français et Développement International)
- Animations estivales, développement de nouveaux services (chocolatier, micro-brasserie...)

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Aquitaine



Association des producteurs fermiers du Pays Basque

Depuis 2009, l'association des producteurs fermiers du Pays Basque accompagne la réalisation de contrats d'objectifs entre une cinquantaine de producteurs et des consommateurs, dans le cadre de la charte AMAP®. La charte AMAP® permet à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité, en étant informés de l'origine et du mode de production. L'AMAP permet aussi l'existence de fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine.

→ OBJECTIFS

- Garantir le respect de la charte AMAP®
- Permettre aux consommateurs de comprendre les réalités de chaque ferme et ses perspectives d'évolution
- Permettre à tout producteur d'évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Accompagnement de groupements de consommateurs dans la réalisation de contrats d'objectifs avec les producteurs
- Élaboration d'une méthodologie pour l'élaboration de ces contrats

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Actions qui varient selon les exploitations : pratique du binage, rotation des sols, suppression des traitements chimiques, arrosage économe...

2) Sur les exploitations participantes

- Sécurisation des débouchés (pré-achat d'une partie de la production)
- Avance de trésorerie qui permet des investissements pour l'amélioration de la productivité des exploitations

3) Sur le tissu économique et social

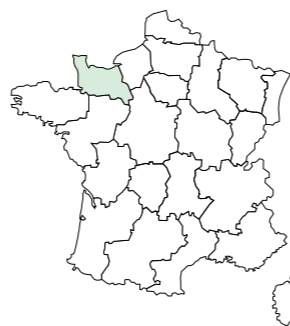
- Introduction d'une notion de solidarité en cas d'aléa de la part des consommateurs
- Possibilité en retour d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82



Basse Normandie



FRCIVAM de Basse-Normandie

La problématique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre est aujourd'hui largement présente dans les esprits. Avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Régional de Basse-Normandie, la réalisation du bilan énergétique PLANETE dans 150 exploitations agricoles bas normandes a permis de sensibiliser les agriculteurs aux économies d'énergie et de comparer les besoins de l'agriculture conventionnelle à ceux de systèmes plus durables tels que l'élevage à l'herbe. Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans une action globale des CIVAM (centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) pour accompagner la transformation des exploitations agricoles.

→ OBJECTIFS

- Démontrer qu'à efficacité économique comparable, les systèmes laitiers en agriculture durable à base d'herbe sont moins énergivores et donc plus respectueux de l'environnement

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Réalisation de 150 bilans PLANETE et d'une publication présentant la synthèse de ces bilans, et démontrant l'intérêt des systèmes à l'herbe
- Organisation de fermes ouvertes sur le thème de l'énergie
- Intervention en milieu scolaire agricole pour sensibiliser les élèves aux économies d'énergie, source d'autonomie et d'économies

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Développement de systèmes de production basés sur l'herbe, moins énergivores que les systèmes conventionnels
- Réduction des risques de pollution et limitation des émissions de gaz à effet de serre
- Préservation de la biodiversité et du paysage bocager

2) Sur les exploitations participantes

- Réduction de la charge énergétique et plus grande autonomie face aux fluctuations des cours des céréales
- Réduction des dépenses en intrants (engrais azotés et produits phytosanitaires)

3) Sur le tissu économique et social

- Démarche potentiellement reproductible à de nombreux territoires grâce à son caractère global et au réseau des CIVAM présent dans toute la France

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Bretagne



Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor

Depuis 2008, la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor organise chaque dernière semaine de juin Innov'Action, la semaine de l'innovation en agriculture. Cette manifestation de développement et de vulgarisation se traduit par des portes ouvertes au sein d'une quinzaine d'exploitations agricoles ayant des pratiques innovantes en termes de performance technique, économique et environnementale. En trois ans, plus de 6 000 visiteurs ont participé à Innov'Action. 85% d'entre eux étaient issus du monde agricole.

→ OBJECTIFS

- Mettre en avant les innovations réalisées par les agriculteurs pour le développement durable des exploitations
- Promouvoir des itinéraires techniques et des innovations répondant à des enjeux diversifiés

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Portes ouvertes au sein d'exploitations innovantes
- Témoignages d'agriculteurs, valorisation des travaux de la recherche, illustrations concrètes

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Installation de nombreux panneaux photovoltaïques dans le département suite à l'édition 2008 qui présentait cette technique

2) Sur les exploitations participantes

- Maintien d'une agriculture performante qui crée des emplois localement

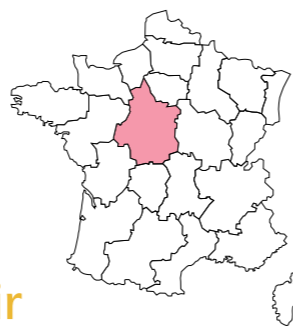
3) Sur le tissu économique et social

- Valorisation de l'innovation qui permet à une agriculture locale en grande difficulté de retrouver une dynamique nouvelle et de valoriser ses métiers

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Centre



Chambre d'agriculture d'Eure et Loir

Pour diversifier les assolements et rendre les exploitations moins vulnérables aux variations du prix des céréales et oléo-protéagineux classiques, la chambre d'agriculture d'Eure et Loir a accompagné en 2004 un groupe de 41 agriculteurs dans la mise en place d'une filière « lin oléagineux » sur le département. Aujourd'hui, la démarche concerne 89 exploitations sur plus de 1 200 ha, et la valorisation des graines est gérée directement par les producteurs regroupés dans une association baptisée Graine de Lin 28. La Chambre d'agriculture d'Eure et Loir poursuit quant à elle les recherches sur la valorisation de la paille de lin.

→ OBJECTIFS

- Diversifier les assolements et rendre les exploitations moins vulnérables à la volatilité des cours des céréales et oléo-protéagineux
- Réduire le recours aux intrants grâce à une pression maladie plus faible et une meilleure maîtrise des adventices

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place d'une filière lin oléagineux en Eure et Loir : animation, expérimentation, conseil, recherche et développement
- Recherche de valorisation de la paille de lin : isolation, construction, plasturgie, combustible...

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Réduction des doses conseillées en azote de 60 à 70% par rapport à un colza, et de 10% sur le blé qui suit dans la rotation
- Réduction de l'utilisation d'herbicides (rupture du cycle des adventices)
- Ajout d'une nouvelle culture, la fleur de lin, qui contribue à l'embellissement du paysage

2) Sur les exploitations participantes

- Culture plus rentable qu'un pois de printemps (traditionnellement utilisé dans la rotation)
- Exploitations globalement plus rentables que les exploitations céréalières classiques

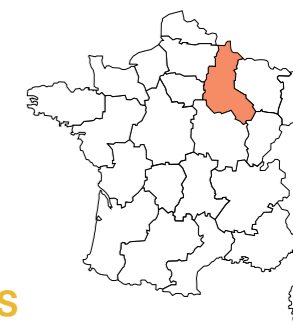
3) Sur le tissu économique et social

- Création d'une filière qui participe au dynamisme global de l'agriculture eurélienne
- Partenariat avec une entreprise plasturgiste locale (GREPA)

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Champagne-Ardenne



Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne

Depuis 2008, la Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne s'est lancée dans la promotion auprès des agriculteurs des couverts d'interculture qui associent intérêts agronomiques (protection et fertilité des sols), environnementaux (préservation de la qualité de l'eau) et de biodiversité (faune sauvage, abeilles). Le développement de cette technique est un fort enjeu sur un territoire de grande plaine, menacé par l'érosion et situé en zone vulnérable, où 80% de la surface agricole est dévolue à la grande culture céréalière.

→ OBJECTIFS

- Acquérir des références techniques
- Impliquer les structures agricoles (conseillers et prescripteurs) dans la démarche
- Généraliser, chez les agriculteurs, le recours aux cultures intermédiaires diversifiées

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place d'une plateforme puis de parcelles d'essais avec suivi agronomique et faunistique
- Promotion des couverts interculture via le financement de 2 doses d'un mélange de cultures intermédiaires sous réserve du respect du cahier des charges et d'un engagement de l'agriculteur à faire des démonstrations

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- La phase de déploiement de l'opération a commencé en 2010, il est donc difficile d'évaluer son impact sur les sols, l'eau et la biodiversité à ce stade
- Impact paysager fort sur un territoire de plaine céréalière

2) Sur les exploitations participantes

- Bénéfices à court terme (économies d'azote) et à long terme (vie biologique du sol)

3) Sur le tissu économique et social

- Amélioration du cadre de vie et de travail des agriculteurs
- Évolution positive de leur image vis-à-vis du public

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82



Corse



Groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse (GRPTCMC)

En 1991, les producteurs membres du GRPTCMC décident d'engager une réflexion sur la qualité de la farine de châtaigne corse pour protéger un savoir faire traditionnel en danger mais aussi pour valoriser et promouvoir la castanéculture comme vecteur de développement durable en milieu rural. En 2006, ils obtiennent officiellement l'« AOC Farine de châtaigne corse – Farina castagnina corsa » dont l'air géographique s'étend sur 270 communes situées dans les deux départements de Corse.

→ OBJECTIFS

- Protéger un patrimoine végétal typique : la châtaigneraie corse
- Reconquérir des terrains et dynamiser le milieu rural

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Création d'une AOC « Farine de châtaigne corse »
- Suivi de la production et conseil technique
- Promotion de la démarche et du produit

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Réduction de l'érosion et du ruissellement
- Entretien des milieux et de la biodiversité
- Prévention des incendies, notamment par le maintien des castaigneraies (1200ha préservés de l'abandon)

2) Sur les exploitations participantes

- L'obtention d'une AOC entraîne un apport de valeur ajoutée pour l'agriculteur
- Elle a favorisé le développement de la filière et permis une diversification des productions (crèmes, confitures, marrons glacés)

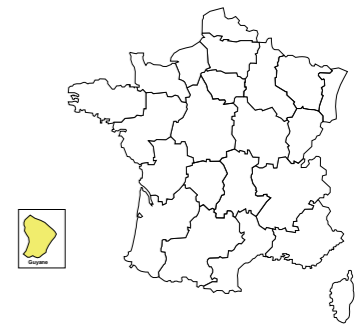
3) Sur le tissu économique et social

- Maintien et développement de l'emploi (moulins, agriculteurs, transformateurs)
- Installation de 20 jeunes agriculteurs au cours des dix dernières années

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Guyane



Jeunes Agriculteurs de Guyane

Les Jeunes Agriculteurs de Guyane sont à l'origine de la création d'un marché dans la ville de Macouria, où un tel service n'était jusqu'alors pas proposé. Le marché a été inauguré le 1er octobre 2009, il se tient depuis tous les jeudis de 16h à 19h sur la place de la mairie. Les Jeunes Agriculteurs assurent l'organisation et la communication. Ils se sont également engagés dans une démarche de gestion des déchets, véritable enjeu dans un territoire où les décharges sauvages sont nombreuses.

→ OBJECTIFS

- Offrir des débouchés économiques aux producteurs et aux artisans
- Proposer une offre de proximité en produits frais pour les habitants de Macouria
- Mieux gérer les déchets

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Création d'un marché de proximité à Macouria
- Fourniture de sacs en plastique biodégradable ou en papier aux clients du marché

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Réduction de la distance parcourue par les produits agricoles grâce à la vente de proximité
- La mesure de l'impact de l'action sur les sacs est en cours

1) Sur les exploitations participantes

- Ouverture d'un débouché supplémentaire pour les producteurs de la région

1) Sur le tissu économique et social

- Nouveau service pour les habitants de Macouria qui devaient auparavant parcourir plus de 50 km pour s'approvisionner en denrées alimentaires

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Ile de France

Société Coopérative Agricole Ile de France Sud

Les résidus de culture sont difficilement utilisables directement en énergie par les collectivités et les particuliers. Cette valorisation nécessite une transformation sous forme de granulés appelés « pellets », permettant de faciliter le transport, le stockage, la livraison et la combustion. Depuis 2008, la Coopérative Agricole Ile de France Sud s'est engagée dans cette démarche, qui a abouti en 2009 à la création d'une unité de fabrication d'« Agropellets » à disposition de ses associés, sur le site de la coopérative à Étampes. Cette initiative est à relier au développement du premier site de consommation (chaufferie du COSEC Poirier) basé également sur la commune d'Étampes.

→ OBJECTIFS

- Valoriser les déchets agricoles (résidus de culture)
- Diversifier les activités de la coopérative
- Préserver la qualité de l'eau

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Valorisation des résidus de céréales et d'oléoprotéagineux par la mise en place d'une unité de fabrication d'« Agropellets ».
- Introduction de cultures peu exigeantes en engrais et en produits phytosanitaires.

→ IMPACTS

1) Sur l'environnement

- Élimination d'un déchet potentiel.
- Diminution de l'usage d'intrants.
- Diminution des émissions dues au transport.
- Approvisionnement du combustible en circuit court

2) Sur les exploitations participantes

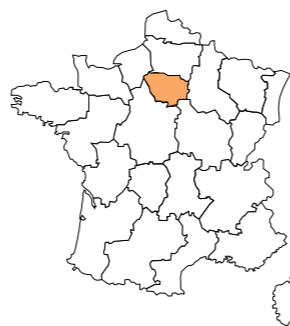
- Hausse de la valeur ajoutée.
- Baisse des charges en intrants.

3) Sur le tissu économique et social

- Consolidation d'emplois et embauches autour d'Étampes (un agent technique à la coopérative, employés de la chaufferie d'Étampes).
- Les premiers utilisateurs des Agropellets sont les collectivités locales voisines, qui peuvent s'approvisionner en circuit court et sans risque de pollution

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82



Catégorie Structures
LAURÉAT 2011



Languedoc Roussillon

Institut coopératif du vin

L'institut coopératif du vin a lancé en 2007 une action collective auprès de 11 entreprises coopératives du sud de la France, avec pour objectif de revisiter la notion d'efficacité de l'entreprise coopérative. L'idée était de prendre compte les trois volets du développement durable (économie, social, environnement) au niveau des entreprises coopératives et des exploitations viticoles, en adaptant les solutions aux enjeux spécifiques des territoires concernés. L'opération s'est terminée en 2010, elle a touché 708 producteurs dans 3 régions, a suscité de nombreuses réalisations, et intéresse déjà de nombreuses autres caves dans la région et dans d'autres bassins viticoles.

→ OBJECTIFS

- Viser l'éco-socio-efficience par la mise sur le marché de produits à un prix compétitif satisfaisant les besoins des clients, apportant de la qualité de vie aux acteurs (producteurs et salariés), réduisant progressivement les impacts écologiques (eau, air, sol) et l'usage des ressources.

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Montage d'une formation « initiation au développement durable » pour les 640 salariés et 708 producteurs de 11 coopératives viticoles
- Réalisation d'audits et de diagnostics dans les caves coopératives et sur les exploitations
- Création d'une marque « Vignerons en développement durable »

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- Très nombreuses réalisations dans les caves et exploitations concernées : installation de panneaux photovoltaïques, actions en faveur de la biodiversité et du paysage, réduction des rejets, gestion des déchets et des emballages, récupération des eaux pluviales...

2) Sur les exploitations participantes

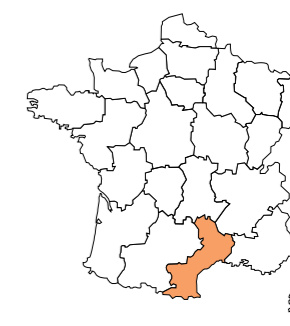
- Économies sur les charges d'énergie et d'intrants
- Réduction des coûts liés à l'emballage
- Valorisation via le dépôt d'une marque « Vignerons en développement durable » affichée sur les produits

3) Sur le tissu économique et social

- Implication des exploitants et des salariés dans une démarche collective, développement des échanges entre les différents acteurs de la filière viticole
- Recrutement de 3 animateurs de la démarche à l'Institut coopératif du vin, créations de postes de responsables et de techniciens dans les coopératives

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82



Limousin

Association La Rabouillère



L'association La Rabouillère a été créée en 2007 avec pour but de favoriser le développement des populations de petits gibiers, et d'une manière générale de maintenir la biodiversité du bocage creusois. Elle regroupe des agriculteurs, des chasseurs, des forestiers, des naturalistes, et s'étend sur 622 ha de terres agricoles réparties sur les communes de Augères, Aulon et Masbaraud Mérignat. Son ambition est aujourd'hui de créer un territoire de référence et de quantifier les effets de son action sur la faune sauvage et la biodiversité.

→ OBJECTIFS

- Concilier élevage intensif de bovins en Limousin et biodiversité
- Former et sensibiliser les gestionnaires des territoires et les scolaires aux bonnes pratiques en la matière

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Implantation et entretien de haies, de garennes, de bandes enherbées et de mares
- Promotion de l'autonomie fourragère et protéique et de la suppression des intrants, par des actions de formation et de vulgarisation auprès des agriculteurs adhérents sur les bonnes pratiques à respecter

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- Les inventaires faunistiques et floristiques ont recensé 30 espèces de mammifères, 14 espèces de reptiles et amphibiens, 101 espèces d'oiseaux et plusieurs centaines d'espèces d'insectes

2) Sur les exploitations participantes

- Maintien des rendements et baisse des charges grâce à la suppression de la plupart des intrants et à la réflexion sur la rotation
- La gestion des bois et des haies permet la valorisation d'une nouvelle ressource par le développement de plaquettes bois énergie

3) Sur le tissu économique et social

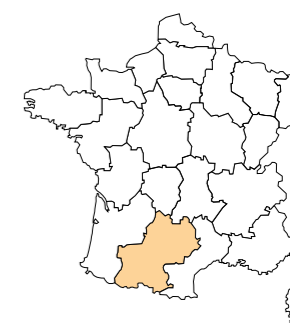
- L'accueil des visiteurs renforce les liens entre les agriculteurs et le public

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Midi-Pyrénées

Coopérative Qualisol



Depuis 2008, la coopérative engage ses adhérents dans une démarche de réduction progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires, en préservant prioritairement rendement et qualité de production. La prise de risque éventuelle des agriculteurs dans la modification de leurs pratiques est sécurisée par une aide provenant d'une mesure agri-environnementale. Cette démarche a touché 119 agriculteurs et couvre un territoire de 10 000ha sur une zone où la grande culture intensive est la production dominante. Elle pourrait s'étendre à d'autres territoires avec la candidature de la coopérative Qualisol pour animer un réseau de fermes expérimentales dans le cadre du plan Ecophyto 2018.

→ OBJECTIFS

- Réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires sur un bassin versant en amont d'un captage d'eau potable

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place d'une MAET « réduction progressive de l'utilisation des produits phytos », et suivi technique des agriculteurs engagés pour compenser la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires par des pratiques agronomiques innovantes
- Mise en place de sites test pour prévenir l'arrivée de bioagresseurs sur les cultures
- Réalisation de bilans azotés, de démonstrations et de diagnostics Aquasite

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- La démarche est très récente (2008). Cependant les baisses d'utilisation constatées sur les premières années de contractualisation sont encourageantes et devraient permettre d'améliorer la qualité de l'eau
- La diversité des cultures préconisées par la mesure offre une vision plus diversifiée du paysage.

2) Sur les exploitations participantes

- Maintien du rendement (augmentation sur les céréales à paille)
- Baisse des coûts de production

3) Sur le tissu économique et social

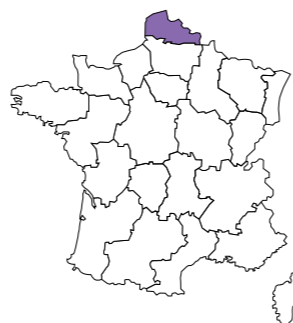
- Formation des agriculteurs sur les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Nord Pas de Calais

Communauté de communes de Hucqueliers



Depuis 2007, le service de développement agricole de la communauté de communes de Hucqueliers s'est lancé dans une démarche de réhabilitation paysagère de ce territoire situé au cœur du Pays du Montreuillois, où l'activité agricole est prépondérante. Basée sur le principe du volontariat, elle s'est concrétisée par un appui logistique et financier à la plantation de haies, de vergers et d'alignements d'arbres forestiers destinée à tous les propriétaires de terrains, agriculteurs ou non. Une fête annuelle, organisée à la Sainte Catherine, fait la promotion de l'opération.

→ OBJECTIFS

- Recréer des paysages de qualité pour développer le tourisme
- Développer le bois énergie et limiter l'érosion des sols, préserver la qualité de l'eau
- Sauvegarder un patrimoine de variétés locales, recréer un abri pour la faune (auxiliaires de culture)

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Plantation de 70 vergers « haute tige » à partir de variétés anciennes locales (870 arbres)
- Plantation de 12 km de haies bocagères
- Plantation d'arbres forestiers autour des bâtiments

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- Amélioration de la qualité des paysages : des sentiers de randonnée ont été balisés
- Impacts appréciables à long terme (érosion du sol, qualité de l'eau biodiversité)

2) Sur les exploitations participantes

- La valorisation économique se fera surtout à long terme (bois de chauffage)
- Possibilité pour les agriculteurs de profiter de l'afflux touristique (vente directe)

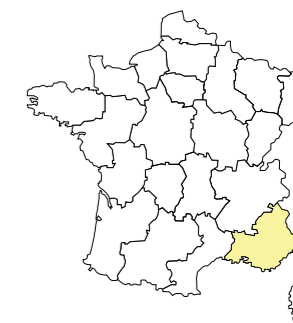
3) Sur le tissu économique et social

- Ces travaux de plantation ont été réalisés par une association de réinsertion, employant 10 personnes pendant 3 hivers
- L'opération était aussi ouverte aux habitants non agriculteurs disposant d'un terrain

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Provence-Alpes Côte d'Azur



Association pour la Promotion du Pastoralisme dans les Alpes Maritimes (APPAM)

L'APPAM a été créée en 2001 pour répondre de façon concrète au problème de la prédation des troupeaux et pour développer des actions collectives de valorisation de l'élevage dans le département. En 2009, elle s'est lancée avec un groupe de 6 éleveurs de brebis de race brigasque dans une démarche de réhabilitation de la laine en tant que produit de l'élevage, en la valorisant sous forme de tapis. La laine est collectée chez ces éleveurs puis transformée en tapis en Sardaigne, dans une entreprise familiale qui possède les machines et le savoir faire nécessaires. Les motifs de ces tapis brigasques représentent des gravures rupestres de la Vallée des Merveilles, d'où vient une partie de la laine.

→ OBJECTIFS

- Maintien de l'élevage extensif en montagne garant de la qualité de l'environnement
- Sauvegarde d'une race menacée : la brebis brigasque
- Diversification des revenus des éleveurs

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Soutien à la mise en place d'une filière de valorisation de la laine en « tapis brigasques » : prospective, ingénierie, promotion

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- Valorisation d'un produit de l'élevage jusqu'alors considéré comme un déchet
- Maintien de troupeaux de taille modeste qui sont un outils intéressant de gestion des espaces

2) Sur les exploitations participantes

- Valorisation de la laine à 10 euros /kg au lieu de 10 cts/kg sous forme de mulch
- Marge supplémentaire de 4 000 euros par exploitation en moyenne

3) Sur le tissu économique et social

- La création de cette nouvelle filière suscite de nombreuses activités : transport de la laine et des tapis, tissage des tapis par une entreprise familiale de Sardaigne, artisanat local

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Pays de la Loire

« De la terre à l'assiette »



« De la terre à l'assiette » est un atelier de découpe et de transformation multi-espèces situé dans la zone d'activité de l'Oseraye (Puceul). Il a été créé en 2006 par une dizaine d'éleveurs installés dans le nord de la Loire Atlantique et a déjà été utilisé par 80 exploitants de ce secteur. Ces éleveurs sont engagés dans l'agriculture durable. Leur démarche cherche à favoriser une relation directe avec les clients (particuliers, professionnels et collectivités) dans une optique de circuits courts. Le magasin est tenu par les éleveurs et est ouvert au public le samedi de 10h à 12h30.

→ OBJECTIFS

- Maîtriser les circuits de commercialisation.
- Promouvoir des produits de qualité et des méthodes d'élevage respectueuses de l'environnement.

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Création d'un atelier de découpe et de transformation multi-espèces.
- Valorisation des produits par la vente directe

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- Incitation aux pratiques respectueuses de l'environnement : 0% OGM, 50% des fermes associées sont certifiées agriculture biologique

2) Sur les exploitations participantes

- Meilleure valorisation des animaux : veaux de lait élevés sous la mère, volaille fermière, petites espèces

3) Sur le tissu économique et social

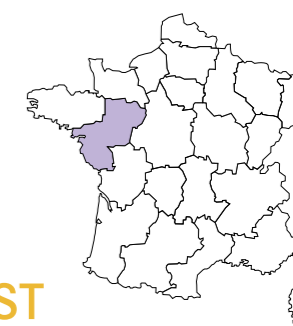
- Maintien des exploitations.
- Création de 10 emplois à l'atelier, et d'un emploi pour le circuit logistique
- Approvisionnement en direct de la restauration collective (cantines scolaires et municipales)

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Pays de la Loire

Coopérative SODIAAL UNION OUEST



L'entreprise SODIAAL est bien connue du monde agricole pour être le premier groupe coopératif laitier de France. Dans la région de collecte « Ouest » (essentiellement les Pays de la Loire) elle regroupe 1260 exploitations et collecte plus de 400 millions de litres de lait par an (10% de la production régionale). En 2008, SODIAAL UNION OUEST s'est engagée dans une démarche de réduction de la consommation énergétique des exploitations laitières par la promotion des diagnostics PLANETE et la mise à disposition de tanks de refroidissement du lait pour ses adhérents.

→ OBJECTIFS

- Aider les producteurs à prendre les bonnes décisions de gestion de l'énergie sur leurs exploitations

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Promotion des bilans énergétiques sur les exploitations (outil Bilan PLANETE).
- Investissements matériels : location par la coopérative de récupérateurs de chaleur, négociation tarifaire sur des pré-refroidisseurs.
- Information, animation et suivi individuel des exploitations engagées

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- Économies d'énergie : durée de refroidissement du lait moins long, récupération de chaleur, réflexion sur l'ensemble de la structure grâce au bilan énergétique

2) Sur les exploitations participantes

- Réduction de l'ensemble du poste énergétique
- Investissement sur les pré-refroidisseurs minoré du fait des réductions tarifaires obtenues par SODIAAL et nul sur les récupérateurs de chaleur qui sont loués par la coopérative

3) Sur le tissu économique et social

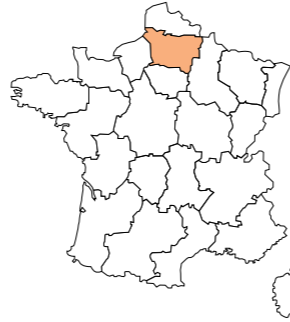
- Démarche qui a entraîné une prise de conscience sur la vétusté des installations électriques de certaines exploitations

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Picardie

Atelier Agriculture Avesnois Thiérarche



L'Atelier Agriculture Avesnois Thiérarche est une association créée en 1984 dans le but d'être un instrument de développement local pour le monde agricole. Après avoir mené plusieurs actions en faveur du maintien de la haie et du bocage, elle s'est lancée dans la structuration d'une filière de bois énergie en Thiérarche, par l'installation de chaudières à bois déchiqueté et par la commercialisation de plaquettes via un réseau de plate-formes de proximité. Il s'agit pour cette association de valoriser durablement une ressource renouvelable « dormante » du bocage.

→ OBJECTIFS

- Diversifier les revenus des exploitations et les rendre autonomes en énergie
- Maintenir et valoriser le bocage

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place d'une filière bois-énergie reposant sur une charte qualité
- Sensibilisation, animation, accompagnement, communication
- Structuration d'un réseau de plate-formes de proximité pour la commercialisation des plaquettes bocagères

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- 32 exploitations engagées, 67 chaudières installées, 1353t de plaquettes produites (1500t eqCO₂ économisées)
- 143 km de haies entretenues (5km plantées), sur un territoire historiquement bocager où les haies sont très présentes et diversifiées (85 espèces végétales), et abritent une faune remarquable (huppe fasciée...)

2) Sur les exploitations participantes

- Valorisation de l'ensemble de la biomasse. Le brûlage des branchages des haies était une pratique induisant un gaspillage d'énergie renouvelable, et émettrice de gaz à effet de serre
- Diminution des dépenses en énergies fossiles
- Nouvelle ressource pour les exploitations grâce à la vente du bois excédentaire

3) Sur le tissu économique et social

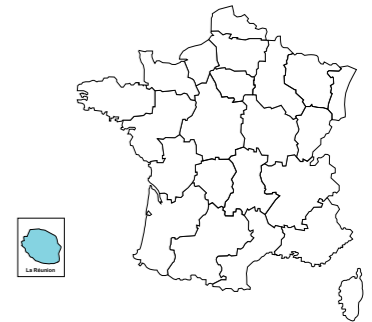
- Nouvelle filière qui permet au public d'avoir accès à un combustible local de qualité, économique et non indexé sur les énergies fossiles

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82

Réunion

FARRE Réunion



L'association Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement (FARRE) Réunion a été créée en 2000 pour promouvoir l'agriculture raisonnée sur l'île. Depuis 2007, FARRE Réunion s'intéresse à une alternative à l'utilisation de la fiente de poule en guise de fertilisant organique. Elle développe l'usage du compost de déchets vers en association avec le fumier de poules. Elle fait suite à une utilisation excessive des fertilisants organiques et chimiques sur les exploitations maraîchères de plein champ localisées sur le bassin versant prioritaire de la ravine de Charrié.

→ OBJECTIFS

- Réduire les risques de lessivage des excédents de nitrates dans les nappes phréatiques
- Répondre à la problématique de gestion des déchets verts des intercommunalités

→ ACTIONS RÉALISÉES

- Expertise, recensement et conseils auprès des agriculteurs pour optimiser leurs pratiques de fertilisation
- Suivi de l'impact des changements de pratiques

→ RÉSULTATS

1) Sur l'environnement

- Diminution de l'utilisation de fertilisants facilement lessivables
- Renouveau de l'activité biologique du sol
- Amélioration de la situation phytosanitaire des cultures et de la qualité de la production

2) Sur les exploitations participantes

- Diminution de la charge financière représentée par les engrais chimiques
- Augmentation de la productivité et des rendements (doublement de la production de carottes)

3) Sur le tissu économique et social

- Réduction des risques sanitaires liés à la manipulation et à l'épandage du fumier de poule frais

Contact

Pour toute information supplémentaire, joindre le service de presse du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Tél. : 01 49 55 60 11 / 01 49 55 59 82





www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
www.territoires.gouv.fr

pour suivre l'actualité du ministère
de l'alimentation, de l'agriculture,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Réalisé par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement
du territoire. Crédits photos : Xavier Remongin, Pascal Xicluna, Cheik Saidou, Rebecca Pinos/Min.Agri.Fr

